

Présidence de la République

Secrétariat Général du Gouvernement

Décret N°D/2005/ 017 /PRG/SGG
Portant Nomination des Cadres du
Ministère des Postes et Télécommunications

Le Président de la République

Vu la Loi Fondamentale ;

Vu les Décrets n° D2004/010/PRG/SGG du 23 Février 2004,
D2004/017/PRG/SGG du 1^{er} Mars 2004 et D2004/019/PRG/SGG du
8 Mars 2004, portant nomination des Membres du Gouvernement.

Vu le Décret n°D/2004/058/PRG/SGG du 30 juillet 2004 portant
attributions et Organisation du Ministère des Postes et
Télécommunications.

Vu le Décret D/2004/081/PRG/SGG du 9 décembre 2004 Portant
nomination du Premier Ministre.

DECRETE

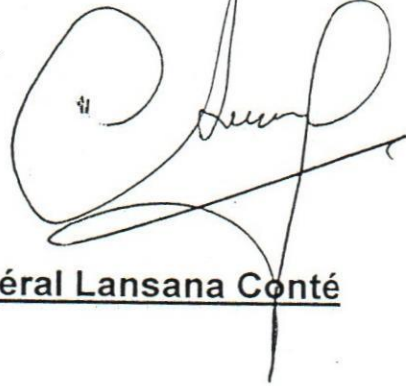
Article 1^{er} Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les
fonctions ci-après :

- Secrétaire Général :
Dr Boubacar Sacko, Mle 195459 J, précédemment Conseiller
Technique à la Présidence de la République.
- Chef de Cabinet :
Ousmane Touré, Economiste, précédemment contrôleur
financier à ECOBANK

- Directrice nationale Adjointe des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) :
Salématou Condé Ingénieur Télécoms
Précédemment chargée des recouvrements à la Sotelgui
- Directeur National Adjoint de la Télédiffusion et du Réseau Officiel :
Barry Mamadou Saliou Ingénieur Télécoms
Mle 159106L
Précédemment Directeur des centres Emetteurs

Article 2 Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel d la République de Guinée.

Conakry le ...20... AVR IL.....2005



Général Lansana Conté